

Informations de base	
2026/2550(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Objection formulée conformément à l'article 115, paragraphes 2 et 3, du règlement intérieur concernant l'approbation du formaldéhyde rejeté par les produits de la réaction du paraformaldéhyde et de la 2-hydroxypropylamine (ratio 1:1) en tant que substance active existante destinée à être utilisée dans des produits biocides relevant des types de produits 2, 11 et 13 conformément au règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil Subject 3.40.01 Industrie chimique, engrais, matières plastiques 3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2026/2550(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur acte ou compétences d'exécution
Base juridique	Règlement du Parlement EP 115-p2-3
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ENVI/10/04942